Contrôle coercitif

Améliorer la pratique judiciaire pour les victimes de violence conjugale : l'intégration du contrôle coercitif

Une présentation du
Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale

SOMMET RENFORÇONS NOS COMMUNAUTÉS

MARS 2023

Projet : Amélioration de la pratique judiciaire

REGROUPEMENT DES MAISONS POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE

Objectif : Améliorer la pratique des différents acteurs judiciaires pour lever les obstacles systémiques auxquels les femmes victimes font face dans le système judiciaire.

Approche intersectionnelle : Attention particulière portée sur les femmes en situation de précarité économique et femmes réfugiées, immigrantes, sans statut ou nouvelles arrivantes.

Moyens : Sensibiliser et former les intervenant.e.s judiciaires au concept de *contrôle coercitif* afin :

- qu'ils reconnaissent l'ensemble des manifestations de la violence conjugale et,
- qu'ils développent des pratiques plus appropriées pour améliorer la sécurité et la liberté des victimes

Femmes et Égalité des genres Canada
Women and Gender Equality Canada
Canada

Mise en œuvre du projet

Mobilisation des partenaires (comité consultatif)

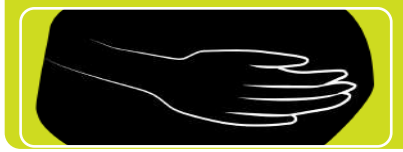

Identification des bonnes pratiques (revue de littérature)

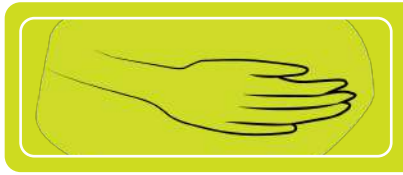

Sensibilisation des acteurs judiciaires au contrôle coercitif

Développement d'une boîte à outils

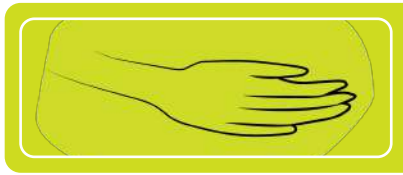

Déploiement des formations auprès des acteurs judiciaires

Séminaires régionaux (à venir)

Mobilisation des partenaires

Contrôle coercitif

REGROUPEMENT DES MAISONS POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE

Comité consultatif représentatif

Policier.e.s	**Juge, avocat.e.s, juristes**	**Ministère et organismes publics**	**Ressources expertes en violence conjugale** (Chercheures et intervenantes)
• Sûreté du Québec • Association des directeurs de police du Québec • Service de police de la Ville de Montréal • Ecole nationale de police du Québec • Association canadienne des chefs de police/Réseau Intersection/Régie intermunicipale de police Thérèse – De Blainville • Service de police de la Ville de Gatineau • Service de police de la Ville de Montréal • Ecole nationale de police du Québec • Service de police de la Ville de Québec	• Sénateur canadien, anciennement juge à la Cour d'appel du Québec • Association des avocats et avocates en droit familial du Québec et avocate praticienne • Association québécoise des avocats et avocates en droit de l'immigration • Rebâtir	• Ministère de la sécurité publique (MSP) – Pratiques policières • MSP - services correctionnels • Directeur des poursuites criminelles et pénales • Commission des services juridiques	• Intervenantes de maisons d'aide et d'hébergement • Intervenantes de cellules d'actions concertées • Dre Carmen Gill, PhD • Dre Isabelle Côté, PhD • Membres de l'équipe du Regroupement

Revue de littérature

Contrôle coercitif

REGROUPEMENT DES MAISONS POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE

Revue de littérature

REVUE DE LITTÉRATURE: LE CONTRÔLE COERCITIF, UN LEVIER POUR MIEUX REPÉRER ET INTERVENIR EN CONTEXTE DE VIOLENCE CONJUGALE

A pour intention de rendre accessible au plus grand nombre d'acteurs :

- la littérature scientifique et la littérature grise disponibles sur le concept de contrôle coercitif au Québec ;

- les bonnes pratiques existantes permettant d'améliorer le parcours judiciaire des femmes
  - Droit criminel
  - Droit familial
  - Droit de l'immigration

Boîte à outils

Contrôle coercitif

REGROUPEMENT DES MAISONS POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE

BOÎTE À OUTILS : COMPRENDRE, REPÉRER ET INTERVENIR FACE AU CONTRÔLE COERCITIF

Développée pour les intervenantes et intervenants judiciaires, elle a pour objectif de :

- Sensibiliser au contrôle coercitif afin que soient reconnues l'ensemble des manifestations moins visibles de la violence conjugale et

- Développer les savoir-être et savoir-faire permettant d'améliorer le parcours judiciaire des femmes.

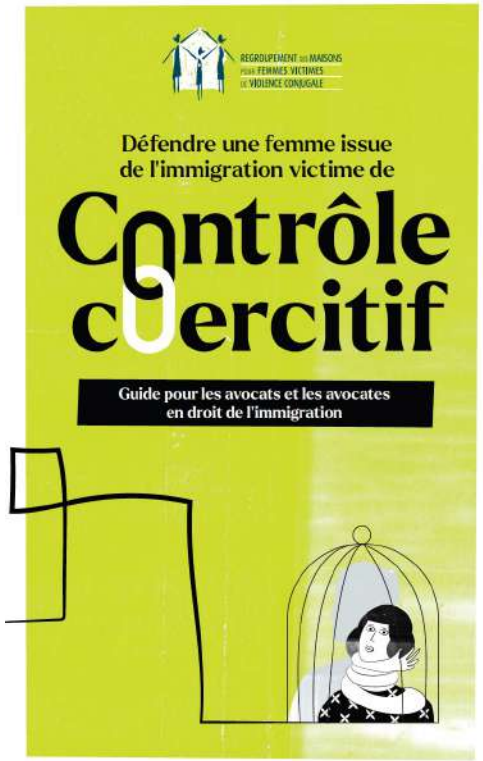

DÉFENDRE UNE FEMME ISSUE DE L'IMMIGRATION VICTIME DE CONTRÔLE COERCITIF

Cet outil a pour intention de faciliter le travail des avocats et avocates en leur donnant accès à :

- Des indicateurs pour détecter la présence de contrôle coercitif ;
- Les attitudes et savoir-être à privilégier dans la conduite de vos entretiens ;
- Les informations pertinentes pour monter un dossier : les façons de documenter le contrôle coercitif, de constituer la preuve, l'accès à une liste de contrôle pour les procédures ou encore des modèles de lettres à joindre à vos dossiers.

GUIDE POUR LES AVOCATS ET AVOCATES QUI DÉFENDENT UNE FEMME EN SITUATION DE PRÉCARITÉ ÉCONOMIQUE

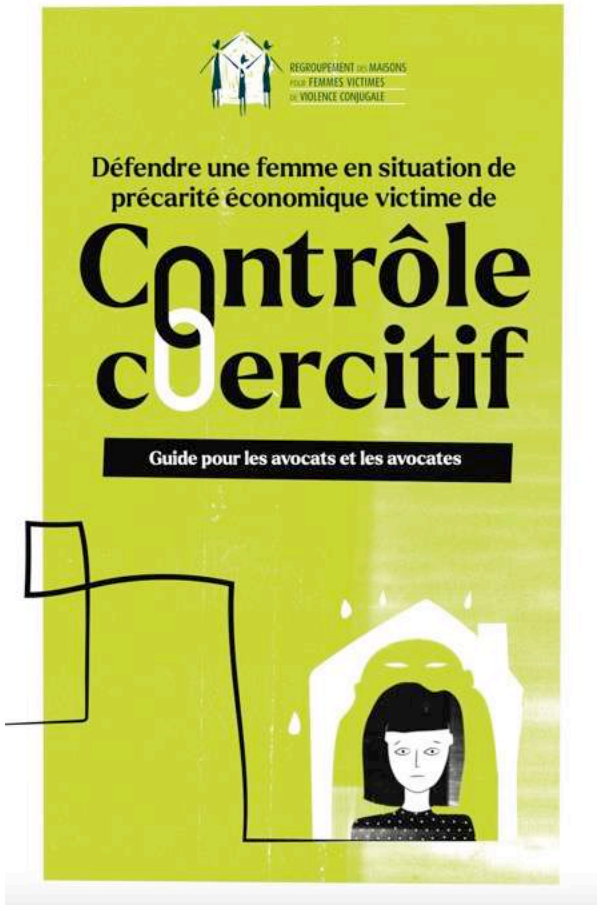

Ce guide a pour objectif de faciliter le travail des avocats et des avocates en les aidant à :

- Saisir l'impact du contrôle économique et de la privation de ressources sur les victimes et sur leur capacité de faire des choix ;
- Détecter et documenter les manifestations du contrôle coercitif tout au long du processus judiciaire ;
- Connaître les savoir-faire et les savoir-être à privilégier pour améliorer le parcours judiciaire des victimes.

LIVRET POUR LES FEMMES

- Conçu à l'intention des femmes, il a pour but de les aider à y voir plus clair dans leur situation et à entreprendre des démarches judicaires, si elles le souhaitent.

- Les professionnel.le.s gravitant autour des femmes victimes de violence conjugale et de leurs enfants pourront également y trouver de nombreuses informations et ressources utiles.

Québec

Comprendre le

Contrôle coercitif

REGROUPEMENT DES MAISONS POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE

Développement d'une identité visuelle

Buts :

- Apporter une signature graphique forte afin de sensibiliser les acteurs à la notion de contrôle coercitif.

- Vulgariser le concept pour faciliter son appropriation par les acteurs qui gravitent autour des femmes victimes de violence conjugale.

Le contrôle coercitif

Une série d'actes et de stratégies répétés de violence :

- Mis en place progressivement par un partenaire ou ex-partenaire,
- Qui ne sont pas forcément physiques, mais bien souvent invisibles et insidieux,
- Dans le but d'isoler, de contrôler et de priver la victime de sa liberté.

Qui est à risque ?

Les femmes et leurs enfants sont les plus exposés :

- 95 % des victimes de contrôle coercitif sont des femmes (2019).
- Dans 45 % des situations de violence conjugale, l'auteur de violence a également commis des abus auprès des enfants.

Les vulnérabilités propres à certaines personnes, utilisées délibérément par l'auteur de violence pour les contrôler :

- précarité économique,
- limitations physiques ou fonctionnelles,
- marginalisation,
- statut migratoire, etc.

Sources : C. Barlow, S. Walklate, « Gender, risk assessment and coercive control: Contradictions in terms? », The British Journal of Criminology (2021) 61, 887-904. [https://www.liverpool.ac.uk/media/livacuk/law-and-social-justice/3research/Gender,Risk, Assessment,and,Coercive,Control-Barlow,and,Walklate,2021.pdf] ; Stark, E., & Flitcraft, A.H. (1988). Women and chidren at risk: A feminist perspective on child abuse. In ternational Journal of Health Services, 18, 97-118.

Principales manifestations du contrôle coercitif et exemples associés

Surveillance et interrogatoire

- Lui demande qui elle a vu, quand et pourquoi
- Lui demande de texter où elle se trouve, texter à l'arrivée et au départ, podomètre calculé, compte-rendu exigé
- L'accompagne dans toutes ses allées et venues

Menaces

- Menace de partir avec les enfants, de lui faire perdre la garde
- Menace de la tuer, elle ou des personnes qui lui sont chères
- Menace de la poursuivre en cour ou d'alerter les services sociaux ou d'immigration

Violence sexuelle

- Fait pression sur elle pour avoir des relations sexuelles
- La force à regarder de la pornographie, lui demande de faire des choses humiliantes et dégradantes
- Contrôle sa contraception et ses grossesses (poursuite ou avortement)

Détournement cognitif

- Pique des crises, l'insulte et l'agresse, puis quand elle le confronte à ce sujet, l'accuse d'exagérer ou d'inventer des histoires de toutes pièces
- Lui répète qu'elle passe son temps à imaginer des problèmes, qu'elle exagère
- La frappe et, plus tard, lui demande comment elle s'est fait mal

Violence économique

- Contrôle le budget et l'accès aux cartes bancaires et de crédit
- Menace de la priver d'argent ou de biens essentiels
- L'empêche d'avoir accès à la douche, au bain, à la toilette, au repas ou au lit conjugal
- Contrôle son transport

Isolement

- Empêche les contacts avec ses proches en effaçant les nouvelles communications sur son téléphone, en lui interdisant de voir ses proches ou de leur parler
- L'empêche de quitter la maison, confisque les clés de la voiture ou les chaussures
- Refuse qu'elle aille à l'école ou au travail

Violence physique

- La pousse, la frappe
- L'étrangle
- Lui crache dessus

Blâme

- Lui dit qu'il ne peut pas rester sobre tant qu'il vit avec une folle comme elle
- Lui dit que si jamais elle le quitte, il se tuera et ce sera de sa faute
- Lui dit qu'il ne se mettrait pas en colère si elle arrivait à faire taire les enfants et à les contrôler

Abus via les technologies

- Entre dans son compte, lit ses messages, se fait passer pour elle et interagit à sa place sur les médias sociaux
- Confisque son téléphone, retire la carte SIM
- La suit avec les applications de géolocalisation

Humiliation

- Agit de façon à l'embarrasser ou l'humilier en public
- La compare physiquement à d'autres personnes

Harcèlement

- La traque, la suit ou la fait suivre par des amis
- Rôde ou se présente chez elle ou à son lieu de travail pour s'assurer qu'elle s'y trouve bel et bien
- Lui envoie de façon répétée des textos, parfois sous le couvert de communications concernant les enfants

REGROUPEMENT DES MAISONS POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE

Poursuite du contrôle coercitif après la séparation

- Communiquer avec elle à de multiples reprises par téléphone, textos, courriels, graffitis ou notes laissées sur sa voiture
- S'introduire illégalement chez elle en disant qu'il en a le droit, car il est encore propriétaire
- Contrôle via le rôle parental : remettre en question les habiletés parentales de la mère, cacher de l'information, manipuler l'enfant etc.
- Multiplier les recours devant les différentes instances judiciaires, par exemple: fausses allégations portées contre elle au Directeur de la protection de la jeunesse ou faire des demandes incessantes et abusives en droit de la famille, demandes aux petites créances, recours en diffamation etc...

"Avec la séparation, on passe de la tentative de maintenir la partenaire dans la relation à la volonté de la détruire si elle quitte." Dobash & Dobash (Traduction libre)

Contrôle coercitif = prédicteur homidicaire

Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de violence physique que la vie de la victime n'est pas en danger :

- L'homicide ou la tentative d'homicide conjugal constituait le premier évènement de violence physique pour près du 1/3 des victimes.
- Le contrôle coercitif était présent dans 92% des homicides.

Être attentifs aux signaux d'alerte :

- Perte définitive d'espoir d'une reprise de la relation ;
- Harcèlement/surveillance ;
- Menaces ;
- Jalousie obsessionnelle ;
- Peur de la victime ;
- Isolement de la victime (ou absence de réseau de soutien) etc…

Sources : Lethality Assessment Program – Maryland Model for First Responders (non daté), Maryland Network Against Domestic Violence. [http://www.ncdsv.org/images/MNADV_LAPMDModelForFirstRespondersLearningToReadTheDangerSigns.pdf] ; Jane Monckton Smith et coll. Exploring the Relationship between Stalking and Homicide. University of Gloucestershire and Suzy Lamplugh Trust, UK, 2017. [https://www.equallyours.org.uk/suzy-lamplugh-trust-report-exploring-relationship-stalking-homicide/]

En résumé

De	À
Vision de la violence conjugale centrée sur **la violence physique visible**	Vision centrée sur **l'éventail des stratégies invisibles** de prise de contrôle de la victime (isolement social, contrôle économique, microrégulations du quotidien)
Recherche **d'épisodes** ou **d'incidents isolés**, sans les lier les uns avec les autres	Recherche de **schémas de comportement continus et cumulatifs (historique)**
Regard porté sur **les réactions ou l'absence de réactions de la victime**	Regard **centré sur l'auteur de violence, ses actions et ses intentions sous-jacentes**

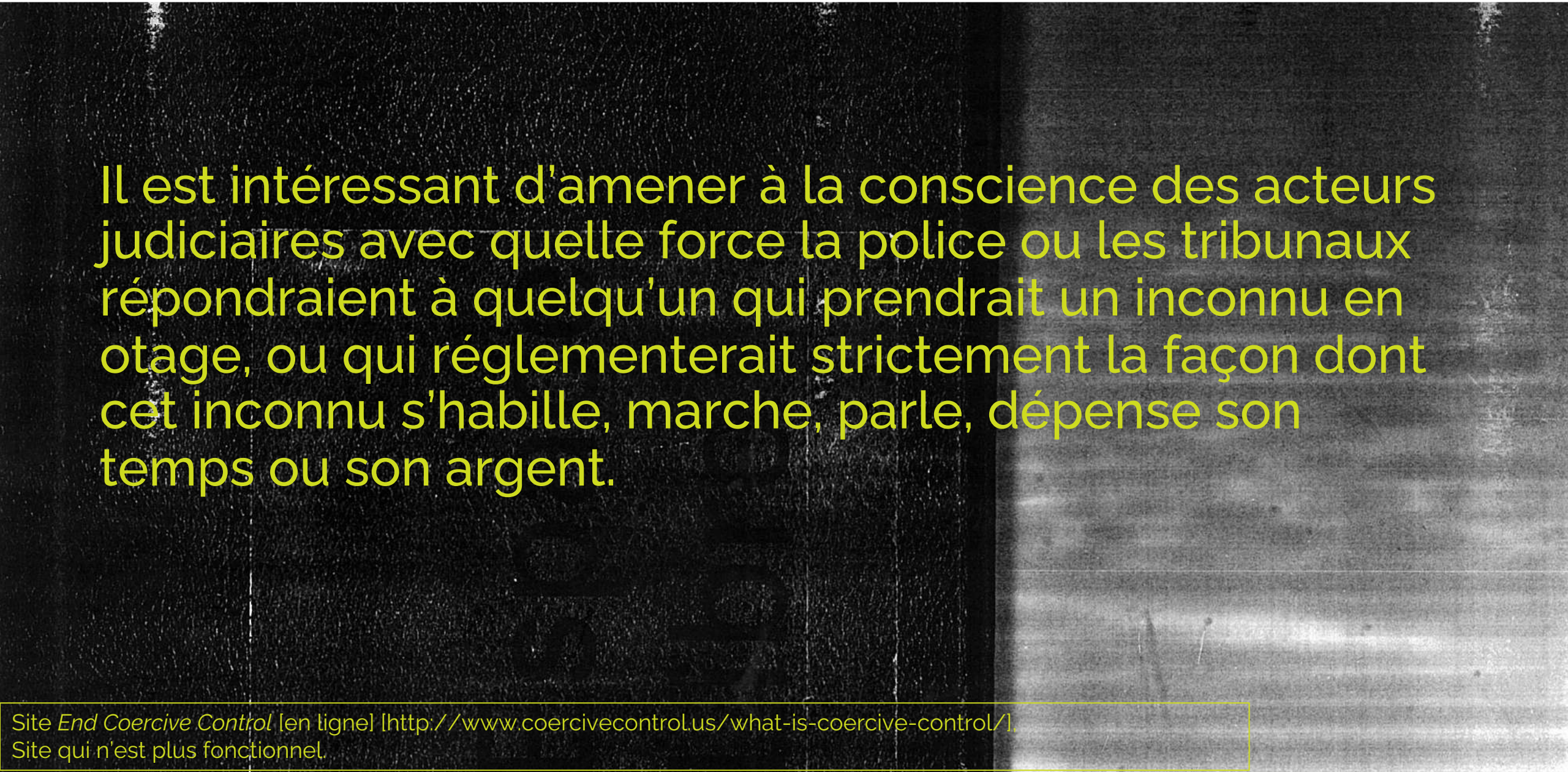

Il est intéressant d'amener à la conscience des acteurs judiciaires avec quelle force la police ou les tribunaux répondraient à quelqu'un qui prendrait un inconnu en otage, ou qui réglementerait strictement la façon dont cet inconnu s'habille, marche, parle, dépense son temps ou son argent.

Site *End Coercive Control* [en ligne] [http://www.coercivecontrol.us/what-is-coercive-control/].
Site qui n'est plus fonctionnel.

Détecter le

Contrôle coercitif

REGROUPEMENT DES MAISONS POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE

Comprendre le contrôle coercitif = distinguer la chicane de couple de la violence conjugale

3 critères :

1 - Est-ce qu'il y a un schéma de comportements ?

2 - Est-ce que la victime change ses habitudes et ses choix à la suite du schéma de comportements ?

3 - Est-ce qu'elle craint les conséquences de ce schéma ?

Source: Critères établis par Ellen Pence, cités dans Jane Monckton Smith, *In Control: Dangerous Relationships and How They End in Murder*, Bloomsbury Publishing PLC, 2021

Dépister le contrôle coercitif : liste de contrôle

- ❑ Votre partenaire menace-t-il de vous faire du mal ou de faire du mal à des personnes ou à des éléments auxquels vous tenez (animaux domestiques, biens) ?
- ❑ Vous insulte-t-il, vous humilie-t-il ou vous dénigre-t-il ?
- ❑ Contrôle-t-il vos activités quotidiennes, comme la façon dont vous vous habillez ou dont vous effectuez les tâches ménagères ?
- ❑ Vous refuse-t-il l'accès à l'argent ou contrôle-t-il ce à quoi vous pouvez le dépenser ?
- ❑ Vous oblige-t-il à rendre compte des endroits où vous êtes allée, ou surveille-t-il votre téléphone, vos courriels ou les médias sociaux pour prendre de vos nouvelles ?
- ❑ Vous suit-il ou vous traque-t-il, ou essaie-t-il de vous contacter alors que vous ne le souhaitez pas ?
- ❑ Vous sentez-vous isolée ou avez-vous l'impression de n'avoir personne vers qui vous tourner pour obtenir du soutien ?
- ❑ Tente-t-il de vous étrangler, de vous étouffer ou de vous noyer ?
- ❑ Utilise-t-il ou menace-t-il d'utiliser des armes telles que des articles ménagers, des couteaux ou des pistolets pour vous faire du mal ?

Les apparences qui font écran

Les auteurs peuvent :

- apparaître plus en maîtrise de leurs moyens car ils ne subissent pas les conséquences du phénomène d'emprise;
- bien se présenter, comme des personnes calmes avec un récit cohérent;
- être extrêmement habiles à manipuler les professionnels, les agences et les systèmes;

S'il existe des facteurs de risque, il n'y a pas un "profil type" auteur de violence.

Tactiques d'intimidation de la victime ou de ses proches pendant la procédure judiciaire

- Dire à la victime qu'elle **ne sera pas crue** par la police ou d'autres organismes
- Faire du **chantage en utilisant les enfants**
- Faire pression pour que la victime **retire sa plainte**
- Menacer d'informer les **services sociaux ou les services d'immigration**
- **Menacer l'intégrité physique ou psychologique** de la victime ou de ses proches
- **Contourner les conditions** de façon à atteindre la victime: communiquer avec la victime par l'intermédiaire d'un proche, envoyer des personnes chez elle pour lui faire peur
- Venir à la cour accompagné d'un **grand groupe de personnes** (famille, proches, amis) pour intimider la victime
- **Utiliser des attitudes non verbales** visant à intimider la victime (regards insistants, sourires narquois, etc.)
- **Usurper l'identité** d'acteurs judiciaires

Faire apparaître le

Contrôle coercitif

REGROUPEMENT DES MAISONS POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE

« Se peut-il que, puisque ce n'est jamais le même intervenant – policier, agent de probation – qui est impliqué, les morceaux du casse-tête ne soient finalement jamais rassemblés ? Le portrait d'ensemble, le fameux big picture, n'apparaît pas, ou n'apparaît que trop tard. »

- Coroner Jacques Ramsay

Source: Valérie Gonthier, Journal de Montréal, 17 janvier 2022

Pourquoi documenter la présence de contrôle coercitif ?

- Départager la violence conjugale de la chicane de couple
- Prévenir les récidives et l'escalade de la violence
- Mettre en place rapidement un filet de sécurité (physique et psychologique) autour de la victime
- Faciliter la prise de décision sur les conditions d'arrestation et de mise en liberté de l'agresseur
- Permettre de soutenir un plus grand nombre d'infractions applicables
- Assurer une meilleure évaluation du risque par les policiers, les procureurs, les juges, les services correctionnels qui sont alors informés des schémas de comportements

Comment documenter ?

- Aller au-delà de l'événement ayant suscité l'appel, poser des questions sur le contexte qui l'entoure pour comprendre la dynamique ;
- Documenter l'historique des tactiques de contrôle dans la relation au-delà des gestes judiciarisables ainsi que des bris de conditions ;
- Détailler la variété des manifestions et le caractère répété dans le temps ;
- Vérifier systématiquement les événements de violence antérieurs ;
- Utiliser les déclarations sous serment de témoins (famille, amis, voisin), les rapports médicaux ou les rapports provenant des intervenantes ;
- Mettre en lumière les risques potentiels pour la sécurité de votre cliente : le contrôle coercitif est un prédicteur important de mortalité.

Savoir-faire et savoir-être

Contrôle coercitif

REGROUPEMENT DES MAISONS POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE

Attitudes et savoir-être facilitants dans la conduite de vos entretiens

- Reconnaître l'existence de formes plus invisibles de violence et donner des exemples : parler de surveillance, contrôle, micro-régulations du quotidien etc. ;
- Verbaliser ce qui est constaté, ce qui inquiète ;
- Faire savoir à la victime que la violence n'est pas acceptable et qu'elle n'en est pas responsable ;
- Créer le lien de confiance et respecter son rythme, dans la mesure du possible :
- Faire appel à
  un interprète afin qu'elle puisse s'exprimer dans sa langue maternelle, même s'il y a une compréhension d'usage du français ou de l'anglais ;
- Être à l'écoute de ses limites et de celles inhérentes au champ d'expertise ;
- Réseauter la victime faire alliance avec les ressources spécialisées.

Validation et normalisation du vécu : phrases clés

Je te crois.
Tu as bien fait de m'en parler.

Tes réactions sont normales, ce que tu subis ne l'est pas.

C'est normal d'avoir cru en la bonne volonté de ton partenaire et d'avoir espéré que les choses s'améliorent.

Tu es la mieux placée pour juger de ta situation et de ce qu'il faut faire.

La situation est complexe, il est certain que c'est difficile d'y voir clair.

Quand tu seras prête, je serai là. Je suis là pour t'accompagner. J'irai au même rythme que toi.

Ta parole est extrêmement importante.

Peu importe la situation, ton partenaire n'aurait pas dû agir ainsi envers toi.

Tu as pris les meilleures décisions possibles dans le contexte.

Retombées du projet

Contrôle coercitif

REGROUPEMENT DES MAISONS POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE

Formation des acteurs judiciaires

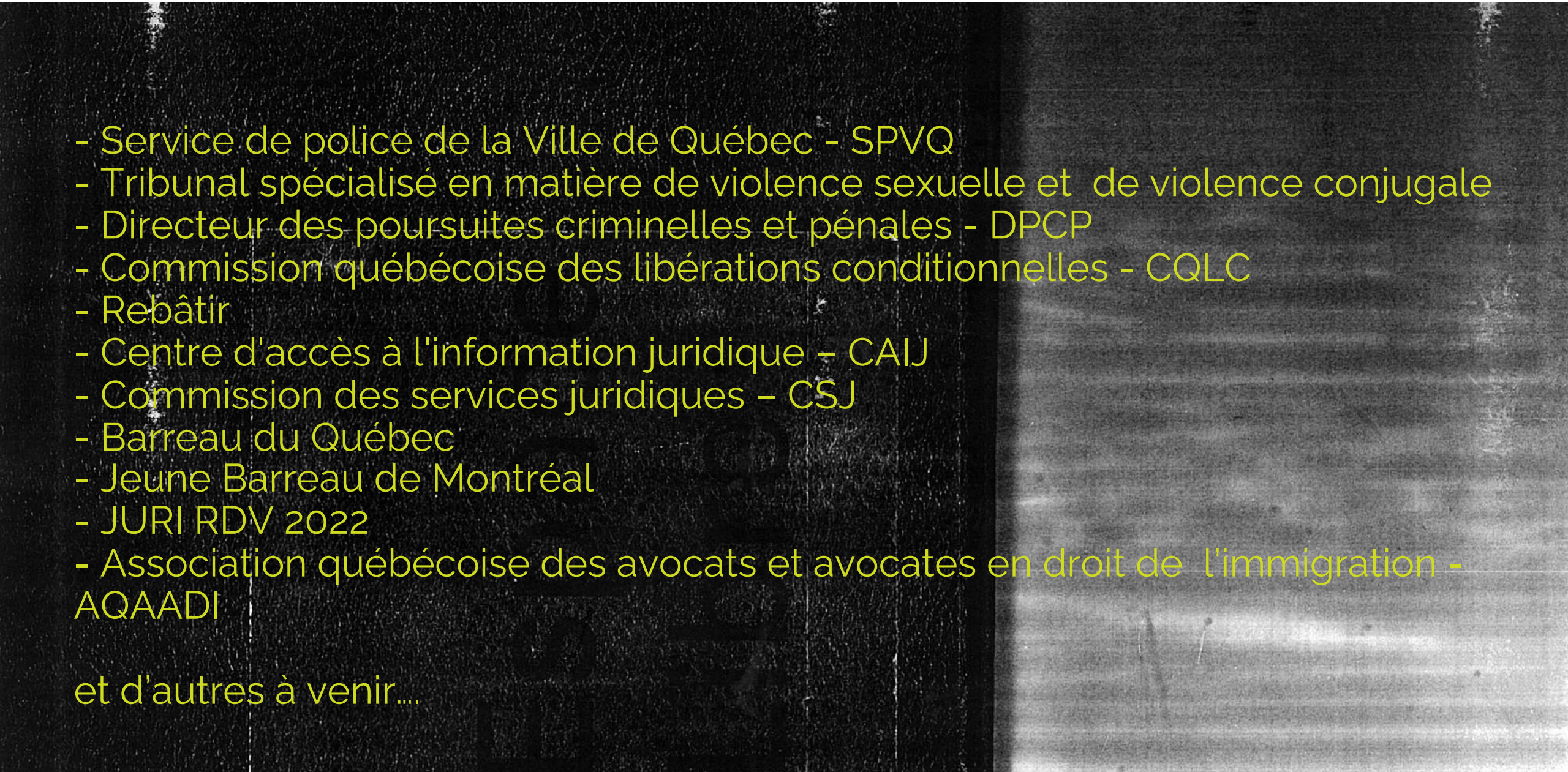

- Service de police de la Ville de Québec - SPVQ
- Tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale
- Directeur des poursuites criminelles et pénales - DPCP
- Commission québécoise des libérations conditionnelles - CQLC
- Rebâtir
- Centre d'accès à l'information juridique – CAIJ
- Commission des services juridiques – CSJ
- Barreau du Québec
- Jeune Barreau de Montréal
- JURI RDV 2022
- Association québécoise des avocats et avocates en droit de l'immigration - AQAADI

et d'autres à venir….

Comité consultatif

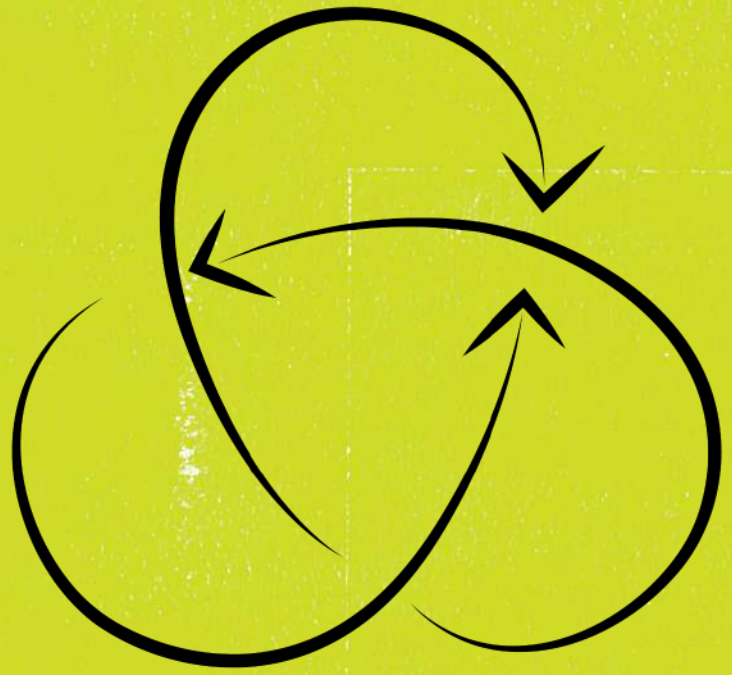

- Mobilisation de toute la chaîne d'acteurs judiciaires

- Développement d'un langage commun

- Création de ponts entre les organisations et les pratiques

- Réponse à des enjeux particuliers vécus par certaines organisations (ex: déclaration de la victime, communication des conditions, etc.)

Développements reliés au projet

- Criminalisation du contrôle coercitif au Canada
- Mise sur pied d'un comité de travail policier sur la déclaration de la victime
- Partage de bonnes pratiques (ex : échanges sur les plaintes croisées avec la police de Victoria, etc.)
- Collaborations avec des partenaires européens
- Formations offertes en collaboration avec d'autres experts (impact du contrôle coercitif sur les enfants)
- Élaboration d'un outil de type « napperon » pour les policiers et policières, disponible dans les salles de relève

Merci

Me Karine Barrette, chargée de projet
kbarrette@maisons-femmes.qc.ca ; 438-373-9605

Mme Céline Rossini, chargée de formation
crossini@maisons-femmes.qc.ca ; 514-839-0814

REGROUPEMENT DES MAISONS POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE